



Glossaire avril 2012

Diagnostic

Un diagnostic repose sur un ensemble de signes que le praticien doit repérer, mettre en lien et interpréter.

Le diagnostic orthophonique porte sur l'appropriation et le maniement du langage, qui se manifeste par l'usage d'une langue, elle-même ensemble de signes. Il a donc comme première caractéristique d'avoir le langage à la fois comme moyen et comme objet (Claude Chassagny).

L'usage de la langue, nommé « parole » ou « discours » en linguistique, étant nécessairement adressé, en l'occurrence au praticien, celui-ci ne peut pas être considéré comme un observateur objectif, externe à la situation d'énonciation. Le diagnostic orthophonique a donc pour deuxième caractéristique d'être nécessairement clinique.

La fonction métalinguistique, utilisation de la langue pour parler de la langue, étant fréquemment atrophiée dans de nombreuses pathologies du langage, l'examen clinique doit apprécier les capacités langagières du patient dans une situation la moins artificielle possible.

En conséquence, il est préférable de ne pas disjoindre le diagnostic et le soin et d'installer dès le bilan un cadre de consultation favorisant une relation langagière intersubjective, qui constitue en elle-même le premier acte thérapeutique. Page 2 sur 2



En résumé, pour être juste et complet, le diagnostic orthophonique doit bien évidemment prendre en compte la dimension symptomatique des troubles touchant l'énoncé, à ses différents niveaux d'expression et de compréhension orales et écrites, tels qu'ils sont classiquement décrits.

C'est-à-dire repérer, mettre en lien et interpréter, singulièrement pour chaque patient :

- Les caractéristiques physiologiques des organes de la parole,
- Les anomalies touchant la langue dans des situations variées d'énonciation
- Le rapport au langage et à la fonction symbolique (*Les Marqueurs Transversaux*, Claire de Firmas)